

**L'association PCV et Valérie Fraux communiquent :****Conseil Municipal du 14 décembre:**

Après des manifestations d'agents municipaux devant la mairie revendiquant une meilleure rémunération et des avancements de grades entre autres, le maire nous annonce le départ du Directeur Général des Services (DGS). Sept postes à pourvoir à Pornichet dont celui du DGS avec pour motif lu sur le site CDG44 : « *poste vacant suite à fin de détachement ...* ». Un de plus à quitter le navire ! Cela en dit long sur le management de notre commune...

**Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 novembre :**

Valérie Fraux fait remarquer que le procès-verbal rapporte les propos inexacts tenus par le maire au cours du simili « Débat d'Orientation Budgétaire » fin novembre. Elle rappelait avoir proposé de tendre vers un ratio de désendettement de 5 ans correspondant à la moyenne française, ce qui aurait permis d'investir plus vite en transition écologique et non d'emprunter 10 millions d'euros : confusion du maire dans ses commentaires, par manque d'écoute et de rigueur, preuve par le procès-verbal officiel...

**Le vote du budget :**

En l'absence de prise réelle de conscience de la situation climatique par l'équipe majoritaire et d'une gouvernance limitée à un déroulé de programme électoral strict, V. Fraux et les élus d' « *Une Autre Voie pour Pornichet* », dépités, votèrent CONTRE ce budget. Après un exercice, à la mode Michaël Nicosia mais en moins bon, l' élu aux finances tenta de nous convaincre que faire installer et gérer les futures ombrières par une entreprise privée était la meilleure solution... Pas un mot sur les arbres sur les parkings !

**Délibération n°8 : la location des meublés sur de courtes périodes**

L'instauration du principe d'enregistrement des meublés de tourisme est accueillie favorablement. Cela permettra de suivre ces pratiques. Il ne suffit pas de collecter la taxe de séjour ; il faut aussi préserver le cadre de vie et veiller à la qualité du voisinage.

**Délibération n°18 : l'aérodrome de La Baule-Escoublac**

Si les 3 communes (*Pornichet, Le Pouliguen, La Baule*) du SIVU de l'aérodrome de La Baule-Escoublac se sont mises d'accord sur un projet de convention, Pornichet a obtenu de retenir la base de, non pas 445 000 € comme proposée, mais la somme de 562759 € résultat de clôture constaté au compte de gestion 2021. Pas d'explication sur d'où vient le 1<sup>er</sup> chiffre, mais en réponse à la question de V. Fraux, le maire indique qu'il ne s'agit pas d'une moyenne sur les dernières années... Encore une réponse pas claire ! Attendons la décision du Préfet qui nous éclairera peut-être.

**Délibération n°19 : statut de l'îlot Total**

L' « îlot Total » fait encore parler de lui : ici, il a été demandé aux élus d'approuver « *la constatation du déclassement du domaine public de la parcelle AH n°270 et extinction de servitude de passage* » alors que le site est devenu privé en 1955 pour y installer la station Antar devenue Total... Valérie Fraux s'étonne : « *le permis a été délivré le 3 mars 2022. Je m'étonne quand même qu'avant on n'ait clarifié la situation... Sinon, vous le savez, nous ne sommes pas favorables au projet en l'état* ». Rappelons le PC accordé au promoteur nantais Qualytim pour construire un ensemble de deux immeubles massifs qui fermera la dernière possibilité d'ouvrir le cœur de ville vers les ports et la baie. Ici comme pour le Bois des Evens, on fait les choses dans le désordre.

Le déroulement de ce Conseil Municipal a encore montré une suffisance dédaigneuse du maire et sa majorité, pressés par l'horaire d'une demi-finale de football...

**PORNICHET c'est VOUS avec Valérie FRAUX**

[vfraux@pornichet-c-vous.fr](mailto:vfraux@pornichet-c-vous.fr)  
[contact@pornichet-c-vous.fr](mailto:contact@pornichet-c-vous.fr)

Photo : parking ombragé

